

La Gazette d'Apprieu

Bulletin d'information municipal

AVRIL - JUIN 2022

N° 95

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS

Mairie

P.4

CITOYENNETÉ,
SOLIDARITÉ,
ÉDUCATION,
CULTURE

P.8

AMÉNAGEMENT,
URBANISME,
ENVIRONNEMENT

P.11

CCBE

P.14

GENS D'ICI

P.12

DOSSIER

P.15

VIE ASSOCIATIVE,
SPORT,
ANIMATION



www.apprieu.fr



NOUVEAUX COMMERÇANTS

Cie Boulettes
PRODUITS D'ICL. SAVEURS D'AILLEURS

Notre **foodtruck** à Apprieu vous propose des plats à emporter **faits maison**, à base de **produits locaux**.

FORMULE SIMPLE 9,50€
boulettes* + accompagnement

FORMULE DESSERT 12€
boulettes* + accompagnement + dessert

FORMULE COMPLÈTE 14€
boulettes* + accompagnement + dessert + boisson

Le menu de la semaine sur Facebook

Commandez au **07 49 51 53 38**

À PARTIR DE **18H30** LUNDI, MARDI, JEUDI & VENDREDI
Place Buissière à Apprieu

*BOULETTES DE VIANDE OU AUX LÉGUMES

Cam'Event

PHOTOGRAPHE STUDIO

eam.eventphotographie@gmail.com 06 95 85 55 54

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi: 9h00-19h00
Samedi: 9h00-13h00 - Mercredi: Fermé
Téléphone: 04 76 37 32 38
Site de réservation: institutdebeauteapprieu.kalender.com

L'institut de Beauté
Soin corps et visage - Épilations - Onglerie - Maquillage

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES DIMANCHES 12 ET 19 JUIN 2022

Les élections législatives se dérouleront pour la désignation des 577 députés, parmi lesquels 11 députés des Français établis hors de France.



SYSTÈME D'ALERTE SMS

Pour ceux qui ne le sont pas encore, il est toujours possible de vous inscrire au système d'alerte SMS via le site internet de la commune (<https://www.apprieu.fr/sms>) ou via un formulaire papier disponible en mairie.

Ce service, totalement gratuit pour vous, vous permet d'être informé sur les événements suivants :

- Gros travaux impactant votre quotidien
 - Informations relatives aux services périscolaires
 - Alertes canicules
 - Perturbation sur les réseaux d'eau ou d'électricité
 - Alerte sur les aléas identifiés dans le DICRIM
- Alors n'hésitez pas !



DONS POUR L'UKRAINE

Le CCAS d'Apprieu versera 1000 € à la Croix Rouge en faveur des ukrainiens. Pour les habitants qui souhaitent également les aider, ils peuvent consulter le site de la Protection Civile, qui met en place une collecte de produits de première nécessité ainsi que du matériel médical et logistique à destination des

populations ukrainiennes.

L'objectif est d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant l'aide humanitaire d'urgence.

L'ensemble des dons issus des points de collecte sera acheminé dans les deux bases nationales de la Protection Civile situées dans le Loiret et dans l'Aude. Ils seront ensuite envoyés vers l'Europe de l'Est le plus rapidement possible, par un convoi de la Protection Civile.

Enfin, la Protection Civile lance un appel à la générosité publique. Concrètement, cette collecte sera destinée à répondre à l'ensemble de ces actions de soutien aux populations ukrainiennes.

Les dons peuvent être effectués par sms en envoyant le mot « DON » au 92 3 92 ou via le site internet : don.protection-civile.org

En suivant ce lien, vous accédez à la plateforme du gouvernement qui centralise tout ce qui permet de leur venir en aide : <https://parrainage.refugies.info/>

Pour plus d'informations, consultez également : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15542>

La liste des dons est à consulter sur ce lien : <https://www.amf.asso.fr/m/document/fichier.php?FTP=a585280d5fb8e7e0080bb026754f830a.pdf&id=41124>



À LA GAZETTE NUMÉRIQUE

Nous vous proposons de recevoir la gazette en version numérique, en la téléchargeant sur le site internet de la mairie, depuis la page d'accueil.

Pour cela, merci de vous inscrire en mairie ou en ligne, à l'adresse de la page et demander un autocollant pour votre boîte aux lettres.

L'élu en charge de la distribution dans votre secteur ne déposera plus de gazette dans votre boîte.





Impossible de commencer cet édito sans une pensée pour le peuple Ukrainien ; le bleu et le jaune à la une de notre gazette, le drapeau ukrainien au fronton de la mairie, le relais de l'information sur tous les moyens pour faire des dons ou accueillir des familles sur notre site et une participation financière à la Croix Rouge sont nos contributions à l'élan de solidarité national et européen pour aider la population ukrainienne.

Nous sommes affectés et concernés par cette guerre et ses conséquences. L'anxiété est palpable dans nos conversations du quotidien et dépasse presque aujourd'hui celle que nous avons pu vivre au cœur de la crise sanitaire dont nous ne sommes pas encore sortis. Nous vivons en direct, sur toutes les formes de médias, un nouvel événement

historique qui a déjà des conséquences sur notre quotidien. Et les analyses de tous les commentateurs, spécialistes et politiques ne montrent finalement qu'une seule chose, personne ne sait vraiment comment cet événement majeur du début du XXI^{ème} siècle va se terminer.

En conscience nous poursuivons nos vies.

L'équipe municipale met en place son programme en s'adaptant quotidiennement au contexte et notamment sanitaire. Nous pouvons le constater tous les jours, la crise sanitaire a encore des conséquences sur l'organisation de nos écoles. Je tenais à remercier les élus de l'équipe qui remplacent les agents absents (covid et autres virus...) pour permettre la continuité des services publics (garderie du matin, cantine et garderie du soir). Sans leur intervention, nous ne pourrions les maintenir et cela aurait des conséquences importantes sur l'organisation des familles.

Le budget 2022 a été voté le 24 mars dernier (dossier complet dans la prochaine gazette). Je retiens qu'une très grande majorité des conseillers a soutenu la participation de la commune au futur projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire qui rassemblera sur la Zone commerciale de Bièvre Dauphine, des professionnels de santé dont des médecins, d'autres professionnels de santé et le développement de la pharmacie.

Ce projet ambitieux est le fruit de la rencontre de 3 éléments : une équipe dynamique et tenace, un projet de santé territorial (labellisé par l'ARS Agence Régionale de Santé),

expression d'une nouvelle forme d'exercice collaborative et collective de la médecine et un lieu stratégique et de passage sur la Zone Commerciale à Apprieu. Nous ferons le maximum pour que ce projet aboutisse et permette de conserver sur notre territoire un niveau de service médical et d'urgence pour tous.

Ce budget 2022 alloue également de nouveaux moyens aux services de la Mairie pour notamment encore mieux accueillir nos enfants sur les temps périscolaires et en confirmant la place donnée à la politique Enfance-Jeunesse durant ce mandat (à lire dans le dossier).

Le budget 2022 est également marqué par le lancement des études pour la réhabilitation de l'école élémentaire, St Exupéry et la construction de la maternelle, le Petit Prince et un niveau d'investissement important sur les voiries (sécurité routière).

Enfin, nous avons pu reprendre nos réunions de quartier (en extérieur). Début mars, nous avons réuni avec David Hernan, adjoint aux voiries et réseaux, des riverains de la Croix Vanel pour évoquer les aménagements des routes et carrefour du secteur. Depuis, les contaminations sont reparties à la hausse et nous allons attendre un peu avant de relancer les rencontres sur les projets de l'année 2022.

Portez-vous bien.

Dominique PALLIER,
Maire d'Apprieu



Mairie :

46, route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h
Mardi : 8h30 - 12h / 15h-17h
Mercredi : 9h-12h
Jeudi : 8h30 - 12h / 15h-18h
Vendredi : 8h30 - 12h / 15h-17h
Samedi : 9h-12h le 1^{er} samedi du mois

École privée St-Pierre :

95 route du Rivier 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 15 10
Email : ecolesaintpierre38@gmail.com

École élémentaire publique Saint-Exupéry

48 route de Lyon 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 10 63
Email : ce.0381548B@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

École maternelle publique Le Petit Prince

355 rue Defrada 38140 Apprieu
Tél : 04 76 65 17 57
Email : ce.0382659j@ac-grenoble.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et
vendredi : 8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

Horaires périscolaires Saint-Exupéry

- Garderie matin : 7h30 - 8h30
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
Tél : 04 76 67 42 79

Horaires périscolaires Le Petit Prince

- Garderie matin : 7h30 - 8h35
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

Les services périscolaires

07 84 39 18 74 - 06 84 33 21 09 aux horaires d'ouverture
(pas de messages ni SMS)

En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU
serviceperiscolaire@apprieu.fr

Médiathèque la Sirène

25 place Buissonnière
38140 Apprieu
Tél : 04 76 35 38 84
Email : la.sirene@cc-bievre-est.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi de 10h à 12h
Mardi de 16h30 à 18h30
Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h



SERVICE PÉRISCOLAIRE

Quelques informations

Une dizaine de ballons ont été offerts au service périscolaire de notre commune par l'entreprise Andréa Sport (spécialiste du matériel de sport) basée sur la région grenobloise. Un grand merci à eux pour leur générosité qui a enchanté les enfants.

En février et en mars, face à une situation sanitaire qui ne cessait de se dégrader, la commune d'Apprieu a dû faire face à l'absence de certains de ses agents périscolaires (cas de Covid, cas contact, garde d'enfants). Devant cette situation, afin d'assurer dans les meilleures conditions de sécurité et d'hygiène (taux d'encadrement et application des gestes barrière) le bon fonctionnement du service et de ne pas pénaliser les parents, les élus se sont mobilisés pour remplacer les animateurs absents, le matin, le midi et le soir, quand cela fut nécessaire.



ÉCOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE



L'école maternelle Le Petit Prince a bien commencé son année

Les enfants ont pu depuis septembre visiter une miellerie, puis une ferme, faire de l'âne, du jus de pommes... Pour finir 2021, l'école a organisé, tout en respectant le protocole sanitaire, une boum de Noël et un spectacle de marionnettes. Ceci a permis aux enfants de clôturer cette année difficile de façon féérique. En ce début d'année 2022, les enfants ont continué à vivre des expériences enrichissantes et joyeuses. Pour mardi gras, l'équipe enseignante et les ATSEM

ont organisé le carnaval. Les enfants ont déambulé dans les rues d'Apprieu, chanté devant l'école élémentaire et la mairie. De retour à l'école, ils ont défilé et goûté les bugnes et les crêpes offertes gracieusement par les parents. Cette année scolaire s'annonce pleine de bonheur et de projets pour les enfants. Pour les futures petites sections, pensez à les inscrire en mairie ou téléphoner au 04 76 65 17 57 pour plus de renseignements.



SORTIES SKI DE FOND/BIATHLON - CE2-CM1 ET CM1 DU 25/01 AU 01/02

J'adore le ski de fond. Sabine, la monitrice, était trop gentille ! On est allé dans la poudreuse, on a fait des descentes et des bosses. Les tirs à la carabine c'était trop bien !
Lucine D.



Je ne connaissais pas le ski de fond et j'ai bien aimé cette découverte car le moniteur Franck était super gentil.
Lenny L.

On a bien aimé les sorties et bien envie d'en refaire. Notre moniteur Christophe était super, il nous a appris plein de choses. Nous avons fait de grandes descentes rapides, des bosses et on est allé dans les bois. Nous avons beaucoup aimé le tir à la carabine.

Mathis B., Zoé L. et Chloé L.

J'ai adoré le ski de fond. Mon moniteur Pierre Bernard était gentil. J'ai bien aimé les descentes, le hors piste, le slalom, le tir à la carabine et la bascule.

Antone C.

LES ATELIERS DU SOIR

Les ateliers du soir sont un service mis en place par la Mairie depuis le 29 novembre pour aider les enfants dans leur travail du soir et dans le soutien sur des difficultés scolaires.

Les enfants bénéficiant de cette aide ont été nommés par les enseignants. Cinq intervenants les prennent en charge par petits groupes, d'au maximum 6 élèves.

Ces interventions ont lieu le lundi et le jeudi après la classe. Les enfants prennent leur goûter sous la surveillance de leur responsable puis montent dans les ateliers entre les classes pour travailler pendant 45 minutes. Ensuite, ils sont soit conduits au portail pour ceux qui rentrent chez eux, soit confiés à la garderie.

Une étroite collaboration s'est instaurée entre les enseignants et les intervenants afin d'aider au mieux les enfants. Les groupes restent stables pour l'année et si un enfant ne peut continuer, les enseignants proposent aussitôt un autre élève.

Un grand merci aussi à Manon qui assure le relais entre les parents, les enseignants et les intervenants en cas d'absence de l'un ou de l'autre.

Les ateliers du soir auront lieu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Un premier bilan de mi-parcours a été réalisé au mois de février. Celui-ci a été très positif, tant du côté des enseignants que du côté des intervenants.

ÉCOLE SAINT-PIERRE

Des artistes en herbe à Saint-Pierre



Les quatre classes de l'école Saint-Pierre, de la maternelle au CM2, se sont rendues au musée de Grenoble dans le cadre de leur projet pédagogique avec comme thème les arts visuels. Ce fut une visite riche où les différentes classes ont pu découvrir la beauté du site et des œuvres immenses et magistrales. L'après-midi, ils ont pu suivre des ateliers leur permettant d'appréhender des techniques et de se sentir artistes à leur tour. Toujours pour ce projet sur les arts visuels, nous avons organisé une journée construction Kapla courant novembre. Une belle expérience aussi. Maintenant ils vont accueillir une intervenante en arts visuels dans chacune des classes pour réaliser des productions géantes collectives afin de décorer notre nouvelle école. Nous pourrons vous faire partager ces œuvres dans une prochaine édition.

COLIS ET SPECTACLE DES SAGES



Une fois de plus, la situation sanitaire de la fin de l'année 2021 n'a pas permis de proposer de retrouvailles aux aînés de plus de 70 ans de la commune. Cependant, nous avons pu maintenir la distribution des colis et le fait de venir à la mairie le samedi 18 décembre pour celles et ceux qui le pouvaient a au moins donné l'occasion de se croiser.

D'autres aînés ont préféré faire don du montant équivalent, dons qui ont été attribués par le dernier conseil d'administration à 4 associations : 500€ pour "Vivre encore", "Elans Solidaires" et "Les restos du cœur" et 400€ pour "Passiflore".

Pour compléter les colis et permettre un moment de convivialité, le CCAS avait organisé un spectacle prévu le 28 janvier, qui n'a pu avoir lieu.

Mais la bonne nouvelle, c'est que ce spectacle est reporté au **vendredi 29 avril**, salle des Forgerons à 17h. Vous avez reçu l'invitation au cours du mois de mars.

De plus, le dernier conseil d'administration du CCAS a décidé de faire un don de 1000€ à la Croix Rouge Française pour apporter aide et soutien aux Ukrainiens.



La Sirène

Médiathèque

Animation « la Kamicyclette » le 14 mai

Ce spectacle destiné aux familles, allie un mode de déplacement doux (le vélo) et un art de conter japonais (le Kamishibai). Christophe Mercier vous propose une animation ludique et pédagogique autour de l'environnement.

Nous vous attendons nombreux le samedi 14 mai à 15h30.

Spectacle enfant

par Christophe Mercier

La Kamicyclette, alliance d'un mode de déplacement doux: (le vélo) et d'un art de conter japonais (le Kamishibai)

Samedi 14 Mai 2022 à 15h30
Médiathèque Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84 Application des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur

Animations du 26 février



La médiathèque a organisé deux animations qui ont enchanté le public présent. Le matin avait lieu une rencontre d'auteurs s'adressant à tout public avec des auteurs adultes et des auteurs jeunesse. Les participants ont apprécié un public

venu nombreux et attentif aux ouvrages présentés : des albums, des romans et des policiers. Ils sont prêts à participer à une nouvelle édition.

Le soir un concert était organisé à la salle des Forgerons avec le groupe « The Crackers », duo Apprelan. Le public était ravi d'entendre des reprises légendaires de chanteurs et groupes ultra connus et populaires. Une voix d'un très joli timbre et des solos de guitare captivants ont permis à tous de passer une soirée très agréable. Le bilan de cette journée est positif et nous engageons la population à surveiller les propositions à venir.



La francophonie

Dans le cadre de l'évènement sur la francophonie organisé par le réseau des médiathèques, chaque médiathèque choisissait une exposition d'œuvres littéraires et musicales sur un pays francophone. Les bénévoles de La Sirène ont décidé de mettre en avant Le Québec. Vous pouvez encore venir découvrir les ouvrages exposés et le choix est large pour les enfants et les adultes, pour les lecteurs et les amateurs de musique.



Film d'animation
Enfants à partir de 6 ans

LE VOYAGE D'ARLO

'Et si les dinosaures ne s'étaient jamais éteints et vivaient parmi nous de nos jours ?

Jeudi 21 Avril 2022 à 16h
Médiathèque Apprieu
Spectacle offert par la Médiathèque

Médiathèque Apprieu 04 76 35 38 84 Application des mesures sanitaires gouvernementales en vigueur

Nous vous rappelons que toutes les animations proposées par la médiathèque sont offertes sans aucun droit d'entrée à payer. Cela permet à toute la population de pouvoir venir.

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous pouvez toujours rejoindre le groupe animation de la médiathèque. Vous avez des idées et envie d'aider à l'organisation d'actions culturelles, nous vous accueillons avec plaisir.

Adresse mail de la médiathèque : la.sirene@cc-bievre-est.fr

OUVERTURE DES VACANCES DE PRINTEMPS

Mercredi de 15h à 17h45
Samedi de 10h à 12h
Fermée les lundis et mardis



Art'PRIEU

EXPOSITION « PASTELS À 4 MAINS »



Lors du vernissage le 11 février, nous avons pu découvrir les quatre artistes, enchantées d'exposer mais aussi d'avoir pu bénéficier des cours de Nelly Mafféïs. Cette dernière, membre du groupe Art'prieu, affirme qu'elles le lui rendent bien. Cela nous a permis de bénéficier d'une belle exposition autour du Pastel, leur technique préférée car disent-elles « On peut commencer le sujet, s'arrêter, y revenir, le transformer. » Le champ des possibilités est large et on a pu le voir avec la diversité des œuvres exposées. Depuis, un dégât des eaux dans la salle du conseil a malheureusement obligé les artistes

à reprendre leurs œuvres. Heureusement, celles-ci n'ont pas été endommagées. Vous pouvez encore venir voir celles exposées à la médiathèque, elles resteront en place jusqu'à l'exposition participative.

En raison du dégât des eaux dans la salle du conseil, nous sommes dans l'obligation d'annuler l'exposition de printemps. Elle est reportée en 2023.



EXPOSITION PARTICIPATIVE SUR LE THÈME DU VOYAGE

Cet été, la salle du conseil ne pourra toujours pas accueillir d'exposition mais nous avons décidé de maintenir notre habituelle exposition participative du 2 juin au 20 septembre. Elle sera affichée à la médiathèque et dans le hall de la mairie. Ce rendez-vous est important pour nous et pour les personnes qui ont l'habitude d'y participer. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous confier vos œuvres lors des permanences des

samedi 21 mai de 10h à 11h30 et mercredi 1^{er} juin de 9h à 10h en mairie ou venir découvrir celles qui ont été créées. Le thème du voyage a été choisi pour introduire notre événement Rencontre de carnetistes des 22 et 23 octobre qui a été une réussite l'année dernière et qui le sera cette année aussi espérons-le. Rendez-vous donc pour cette exposition ouverte à tous.

Jean-Jacques Troclet clôt-



tera la saison culturelle avec son exposition de photos.





DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2022 vous avez la possibilité de déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée (informatique).

Une fois votre compte créé et les CGUs (conditions générales d'utilisation) acceptées, le logiciel vous accompagnera dans la constitution de votre dossier.

Par réponse à des questions sur votre projet, il vous sera proposé le meilleur CERFA à remplir par rapport à votre projet. Si vous avez omis de remplir des informations obligatoires, le logiciel vous le signalera.

Même si des problèmes techniques sont présents de temps en temps, nous sommes satisfaits de ce nouvel outil et nous vous encourageons à l'utiliser.

Le lien pour y accéder est le suivant : <https://sve.sirap.fr/>

Il vous est toujours possible de déposer vos dossiers d'urbanisme en papier.

ZÉRO PHYTO AU CIMETIÈRE

Comme indiqué dans la précédente gazette, la commune a entrepris un travail sur l'engazonnement du cimetière, à la suite de l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires dans les cimetières.

Le travail est toujours en cours et vous sera présenté lors de la prochaine gazette.



Exemple de cimetière engazonné

L'ÉLAGAGE, UN ENJEU POUR TOUS

La croissance des forêts (40 000 ha par an selon le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt) est une bonne nouvelle pour la nature et notre environnement. Mais elle implique également plus de responsabilités pour les propriétaires d'arbres et de parcelles arborées situés près d'une ligne Enedis. Les propriétaires ont la charge de leur entretien, en le faisant eux-mêmes ou en missionnant une entreprise agréée, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (CT-DICT), sur le site : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr. Si l'arbre a été planté avant l'installation de la ligne Enedis ou s'il est à une distance suffisante de la ligne, l'entretien revient à Enedis.



Flashinfo Février 2022
DR Alpes

L'ÉLAGAGE : Un enjeu pour tous !

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1950 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an.*

L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique. Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

*source : ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

ENEDIS & VOUS

DÉCISIONS DU CONSEIL

Lors de la séance du 27 janvier le conseil municipal

- a autorisé Monsieur le maire à signer les contrats de travail pour remplacer un fonctionnaire ou un agent non titulaire momentanément indisponible, les crédits étant prévus au budget.

- a approuvé les termes de la charte relative au temps de travail de la collectivité, en conformité avec la loi de transformation de la fonction publique. Cette loi impose aux collectivités territoriales de respecter les 1607H de travail par an. La commune d'Apprieu a mené une étude via la constitution d'un comité technique, composé d'un agent désigné au sein de chaque service. Ce groupe de travail a eu pour objet de fixer les règles relatives à la définition, à la durée et à l'aménagement du temps de travail des agents. Avant le vote en conseil municipal, ce document avait reçu un avis FAVORABLE à l'unanimité des collègues représentant les collectivités et les agents du comité technique.

- a voté un avenant au lot n°2 de démolition gros œuvres dans le cadre des travaux de réhabilitation du boulodrome-gymnase. Compte tenu des travaux supplémentaires de fouilles, une plus-

value d'un montant de 16 096 € H.T, soit + 8.9% est à déplorer.

- a accepté le montant de la participation financière demandée pour les frais de scolarité d'un enfant d'Apprieu en classe ULIS (classe d'intégration scolaire) au Grand-Lemps et pour l'année scolaire 2018-2019, pour un montant total de 378.66€.

- a adopté une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association Amicale des donateurs de sang bénévoles d'Apprieu. L'association a sollicité la commune suite à l'annulation de son pucier, faute d'espace suffisant à la Grange Buisnière.

Lors de la séance du 17 février le conseil municipal

- après présentation du projet de pump-track par deux représentants des jeunes, les membres du conseil présents et représentés souhaitent que les porteurs de projet continuent à travailler sur ce projet.

- a accepté le principe de défraiement des auteurs présents lors de la rencontre d'auteurs du samedi 26 février à la médiathèque. Ce défraiement a été établi à hauteur de 0,29 euros/km sous condition de la présence lors de la rencontre et se monte à 256,94 euros.

NOUVELLE AIRE DE JEUX



ÇA Y EST ! Depuis le 24 janvier, vous avez pu découvrir les travaux d'installation de la nouvelle aire de jeux vers l'Envol, travaux qui se termineront en fonction de la météo.

En plus des jeux déjà en place, les enfants auront accès à une structure 3 tours avec 2 toboggans et filet de grimpe, une slackline et une balançoire « panier » 5 places.

En plus, à l'entrée de l'aire de jeux des plus petits, un manège avec accès PMR est installé sur un sol spécialement conçu pour l'accès des enfants à mobilité réduite. Ils auront ainsi un manège pour eux, qu'ils pourront également partager avec les autres.

Comme vous pourrez le lire sur le panneau d'information, **l'aire de jeux est destinée aux enfants de 2 à 12 ans, sous la responsabilité d'un parent ou d'un adulte.**

Nous espérons que ces nouvelles installations feront le plaisir des petits et grands enfants d'Apprieu pour très longtemps, en toute sécurité et respect des matériels.

Un filet de protection côté stabilisé et une haie côté parking termineront la sécurisation totale du site.

L'aire de jeux n'étant pas encore terminée ni sécurisée, merci de ne pas l'utiliser avant la fin des travaux.

AUTORISATIONS D'URBANISME



Nous vous rappelons que tout projet d'urbanisme (portail, clôture, abris de jardin, rénovation toiture, pose panneaux photovoltaïques, extension, ...) **doit faire l'objet d'un dépôt de demande en mairie**, que vous soyez dans un lotissement « privé » ou non.

En fonction du projet, de sa nature et de son importance, vous devez faire soit une déclaration préalable, soit une demande de permis de construire.

Vous trouverez la liste complète des différents documents d'urbanisme sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

Vous ne devez pas commencer vos travaux avant d'avoir eu l'acceptation de votre demande et d'avoir purgé les délais de recours.

Attention ! Si votre chantier reste à l'arrêt pendant 1 an, votre autorisation d'urbanisme devient caduque. Pensez donc à terminer vos travaux dans les meilleurs délais.

Dès la fin de vos travaux, **n'oubliez pas de déposer votre DAACT** (déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux). **Ce document est obligatoire** car il est le seul qui atteste que vos travaux sont terminés et vous permet de pouvoir en effectuer d'autres. Votre construction sera considérée comme non conforme tant que ce document n'est pas déposé.

QUELQUES CONSEILS À SUIVRE POUR LES PROPRIÉTAIRES D'ARBRES

Réalisez régulièrement l'entretien de votre végétation.

Respectez les distances aux abords des lignes, en prenant en compte la taille défi-

nitive de la plante.

Ayez un contrat d'assurance responsabilité civile prenant en compte les dégâts éventuels subis ou causés par vos arbres.

DÉCLARATION PRÉALABLE POUR DES COUPES DE BOIS

Depuis l'approbation du PLUi et sa mise en application en janvier 2020, nous vous informons que **pour toute coupe de bois, le dépôt d'une déclaration préalable de**

travaux est obligatoire.

Avant toute coupe, pensez donc à déposer votre déclaration préalable.

INTERDICTION DE BRÛLER LES VÉGÉTAUX

Nous vous rappelons que l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 et l'arrêté préfectoral n° 2016-05-12-005, instaure **LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE des déchets verts** à l'air libre ou par incinérateur individuel.

Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie et non brûlés.

Toute personne (particuliers, entreprises) produisant des déchets verts est concernée ; **en cas de non-respect de l'interdiction, vous risquez une amende de 450 €.**



Écocitoyenneté

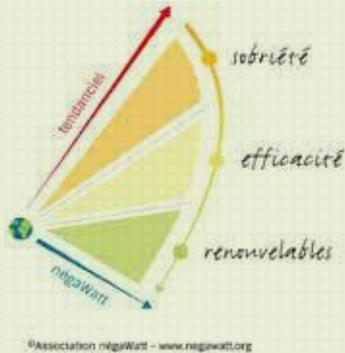


QUE D'ÉNERGIE POUR DÉPENSER MOINS D'ÉNERGIE !

"L'énergie la moins chère et la moins polluante est celle que l'on ne produit pas, que l'on ne transporte pas, que l'on ne consomme pas..."

Le scénario négaWatt

Les objectifs de la Mairie pour réduire les consommations



Evaluer les consommations des bâtiments (ci-dessous)

Réduire les consommations au regard des bâtiments énergivores

Sobriété : éviter le gaspillage, se rapprocher du besoin...

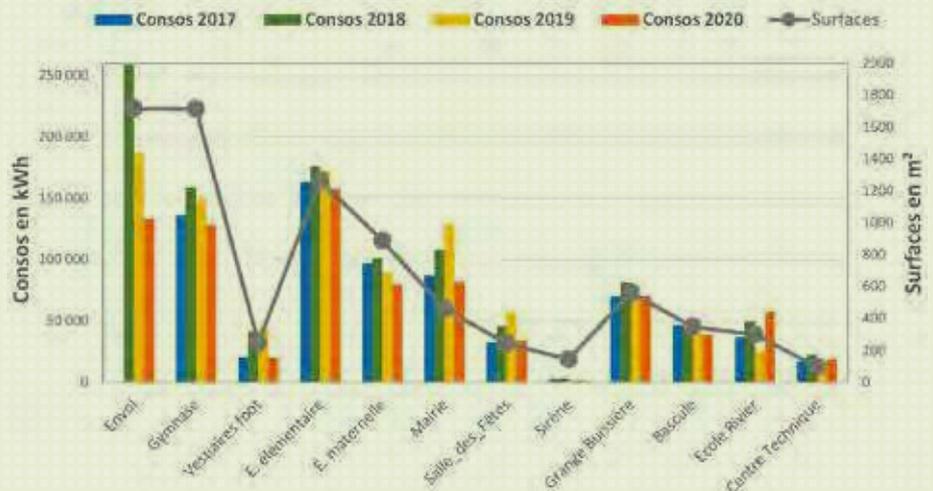
Efficacité des bâtiments (isolation) et des équipements

Compenser par l'utilisation d'énergies renouvelables

Le plan d'actions de réduction des consommations d'énergies de la Commune

- ✓ **Gymnase** en cours de rénovation thermique → Bilan des consommations à établir après la rénovation
- ✓ **École élémentaire St Exupéry** → En cours d'études : « Rénovation thermique et extension du périscolaire »
- ✓ **École maternelle Petit Prince** → Prévoir une reconstruction avec extension du périscolaire
- ✓ **Envol** → Améliorer la régulation selon l'occupation et le rendement des équipements
- ✓ **Mairie** → Optimiser le confort par le transfert du sas à l'intérieur, l'ajout de protections solaires extérieures...
- ✓ **Grange Buisnière** → Améliorer la régulation thermique selon l'occupation

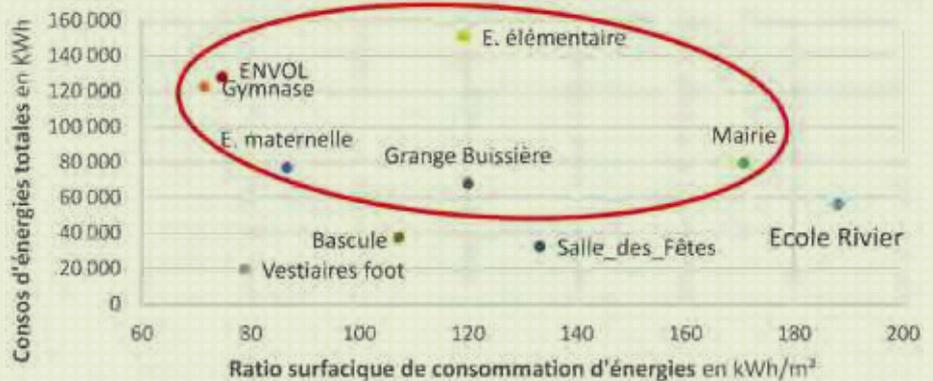
Consommations d'énergies par bâtiment



L'énergie est relevée au compteur en kilo watt heure. Elle est ajustée à la rigueur hivernale moyenne de 2017 à 2020.

Quels bâtiments améliorer en isolation et fonctionnement ?

données : année 2020



Plus la consommation annuelle est élevée et plus le ratio de consommation par m² est élevé → plus le potentiel d'économie d'énergie augmente !

- La consommation varie en fonction de la surface, de l'isolation du bâtiment, et de son usage : durée d'utilisation, température...
- Les bâtiments à gauche sont les moins consommateurs par m², ceux du haut sont les plus consommateurs au total car les plus grands

97% des personnes se disent sensibles à l'Environnement. Et Vous ? Alors pourquoi ne pas éteindre la lumière, le chauffage... en sortant ? Merci.



Les horaires d'accueil du public au siège de Bièvre Est évoluent.

Afin de s'adapter aux habitudes des usagers et de la population, les horaires d'accueil du public au siège de Bièvre Est sont modifiés depuis le 1^{er} janvier 2022.

L'accueil des services généraux est ouvert le lundi de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'ensemble des services reste joignable à ces horaires au 04 76 06 10 94. Plus d'informations sur www.bievre-est.fr.

RÉGIE DES EAUX

Factures d'eau : la mensualisation n'a que des avantages !

Pour simplifier votre quotidien, pallier les oublis ou retards de règlement, pourquoi ne pas passer à la mensualisation ?

La mensualisation n'a que des avantages : lissage du montant de vos factures, prélèvement automatique sur votre compte bancaire... depuis le 1^{er} janvier 2022, ce service est proposé par la régie des eaux de Bièvre Est.

Pour souscrire, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la communauté de communes de Bièvre Est et téléchargez les documents à compléter : www.cc-bievre-est.fr/1599-regie-des-eaux.html.

Remplissez-les et renvoyez-les par mail à facturation_eau@cc-bievre-est.fr ou déposez-les auprès du service usagers au siège de Bièvre Est, 1352 rue Auguste Blanchet à Colombe.

Votre demande sera traitée dans les plus brefs délais.

Vous avez des questions ? Le service usagers se tient à votre disposition au 04 76 31 58 66 ou sur place les lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Consommez local... offrez Bièvre Est !



Contexte amical, familial ou professionnel, les occasions de faire des cadeaux ne manquent pas. Ce sont plus souvent les idées qui nous manquent !

Pour être certain de faire un cadeau qui plaira, Bièvre Est propose depuis quelques mois des chèques cadeaux locaux, une manière d'amplifier notre soutien collectif aux commerces locaux et de proximité.

Le principe des chèques cadeaux est simple et connu de chacun d'entre nous : se procurer des chèques cadeaux permet d'offrir des bons d'achat dans nos lieux de consommation favoris.

Ces enseignes, commerçants, artisans, producteurs locaux, restaurateurs ou structures de loisirs sont déjà plus d'une centaine sur le territoire de Bièvre Est.

Choisir un chèque cadeau Bièvre Est est donc une garantie de faire plaisir !

Vous êtes consommateur et détenteur de chèques cadeaux ? Consultez la liste des entreprises locales participant à l'opération sur le site dédié :

www.kadoenjoy.com/liste-boutiques-bievreest.html.

Vous souhaitez offrir des chèques cadeaux ? Rien de plus simple, rendez-vous dans l'un des 3 commerces points de vente sur le territoire : Vival Châbons, 87 route de Grenoble à Châbons, Vival Le Grand-Lemps, 37 rue de la République au Grand-Lemps et Biomonde, 202 chemin du Gua à Renage. Consommer local, c'est notre choix !

COHÉSION SOCIALE

Bienvenue au pôle petite enfance !

Le pôle petite enfance a ouvert ses portes en janvier. Il regroupe plusieurs services : L'EAJE, le relais petite enfance (ex-RAM) et le lieu d'accueil enfants parents.

L'EAJE Bidibulles, auparavant localisé à Colombe, augmente sa capacité d'accueil de jeunes enfants et complète ainsi l'offre de service des crèches Les Lucioles de Renage et Pirouette du Grand-Lemps, intervenant sur tout le territoire de Bièvre Est.



Les missions du relais petite enfance

- Permettre aux parents de trouver un mode d'accueil adapté, d'être accompagnés dans leurs démarches de parents-employeurs,
 - Proposer aux professionnels de la petite enfance des événements, une mise en avant des compétences et un accompagnement dans leurs pratiques
 - Proposer aux enfants un lieu de complicité, d'épanouissement et de découverte, pour expérimenter avec d'autres enfants.
- Tous peuvent participer à des rencontres et des ateliers adaptés à leurs besoins.

Les avantages du lieu d'accueil enfants parents

Convivial et chaleureux, les lieux d'accueil enfants parents sont des espaces d'écoute, d'échange, de parole et de jeu entre parents, enfants (jusqu'à 6 ans) et accueillants. Itinérants, les LAEP vont à votre rencontre sur l'ensemble du territoire. Les temps d'échange proposés sont l'occasion pour tous de se découvrir dans un cadre différent qui encourage à la sociabilisation et à la prise de confiance en soi.

L'accès au LAEP est libre et gratuit. Informations auprès du pôle petite enfance ou par mail : laep@cc-bievre-est.fr.

Le pôle petite enfance est situé au 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu. Vous pouvez le joindre par téléphone au 04 76 06 96 96 ou par mail à petiteenfance@cc-bievre-est.fr.

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS ET LES ASSOCIATIONS

Depuis ces 6 dernières années, la municipalité d'Apprieu s'est attachée à prendre en compte l'évolution de la démographie de la commune, notamment pour les écoles et ses services attenants : Signature d'un PEDT¹, désignation d'une coordinatrice du service périscolaire (BAFA), efforts sur les derniers recrutements (recherches de profils diplômés type CAP Petite Enfance et/ou animation), ...

La décision de passer d'un accueil périscolaire à un ACM² périscolaire s'inscrit dans la continuité des actions de la municipalité d'Apprieu dans ce domaine et confirme la place donnée à la politique Enfance-Jeunesse depuis le début du mandat 2014-2020 et dans la continuité de ce mandat 2020-2026.

La volonté de nouer des relations étroites avec les différents partenaires sociaux concernés et compétents, comme la CAF, le SDJES³, la Communauté de communes de Bièvre Est, les parents délégués, l'inspection académique ET de former les agents aux métiers de l'animation sont des atouts pour développer un projet éducatif ainsi qu'un projet pédagogique qui viendront étoffer et enrichir les priorités actuelles données sur les temps d'accueil proposés.

Pour mener à bien ce projet structurant, la commune d'Apprieu a commandé, en septembre 2021, un audit de ses services périscolaires (restaurants scolaires et garderies) sur les deux écoles, à l'Association d'Education populaire Les Francas (38 FONTAINE).

Cette étude a été réalisée en lien étroit avec les directrices d'écoles, M^{me} DEMULE et M^{me} REVERDY, ainsi que les agents périscolaires, les enfants fréquentant les accueils, les représentants des parents d'élèves, l'Inspection académique, la CAF et les services de l'Etat (SDJES³)

Cet audit était nécessaire afin d'envisager rapidement la transformation des accueils périscolaires en ACM² périscolaire et l'écriture du nouveau PEDT¹ arrivant à échéance au mois de juin 2022.



Ce nouveau statut valorisera nos accueils, en alliant formation adaptée des agents, travail sur un projet pédagogique spécifique aux temps d'accueil et en cohérence avec le projet pédagogique des écoles. Nous prenons également en compte les besoins spécifiques des enfants selon leurs âges et renforçons la direction des accueils périscolaires par la présence d'un agent détenant un BPJEPS. (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport).

Pour mettre en œuvre ce projet en particulier, la mairie d'Apprieu a accueilli le vendredi 1^{er} avril dernier, Thibault BARQUET, en tant que responsable du nouveau service Scolaire, Périscolaire, Culture et Vie Associative.

Fort de ses 12 années d'expérience au sein des services de la ville de Pont de Claix, au poste de directeur adjoint des Centres Sociaux, il œuvrera en priorité à la structuration de nos accueils périscolaires en accueil collectif de mineurs, se positionnera en interlocuteur privilégié de nos écoles et des associations, managera les équipes d'animation et de bénévoles.

Nous lui souhaitons une belle prise de fonction au sein de la commune d'Apprieu.

¹ Projet Educatif De Territoire

² Accueil Collectif de Mineurs

³ Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

SERVICE D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME



Comme annoncé dans la précédente gazette, la commune a fait le choix de récupérer la totalité de l'instruction des dossiers d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022, ceci afin de vous proposer un meilleur accompagnement dans vos projets.

Afin de mettre en place ce nouveau service, la commune a eu le plaisir d'accueillir M^{me} DELORMAS-ROSET Mélanie au poste d'agent instructeur.

Dans le même temps, et depuis le 1^{er} janvier, il vous est possible de transmettre vos demandes d'autorisation d'urbanisme de façon dématérialisée (Loi Elan qui impose à toutes les communes d'être en mesure de recevoir les demandes d'urbanisme par voie électronique).

Nous travaillons à vous apporter une réponse dans les meilleurs délais, mais au vu des complexités sur l'instruction des demandes et de la mise en place du service de dématérialisation, veuillez nous excuser si vous n'obtenez pas une réponse rapidement à vos questions.

Néanmoins, pour toute question ou demande de rendez-vous, vous pouvez contacter le service urbanisme par téléphone (aux horaires d'ouvertures de la mairie) au : 04.76.65.10.13.

UNE NOUVELLE AGENTE AU SERVICE COMPTABILITÉ DE LA COMMUNE

La commune d'Apprieu accueille M^{me} Béatrice BUDILLON qui a pris ses fonctions le 1^{er} février 2022. Béatrice aura pour mission de renforcer le service comptabilité, RH.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE



Un groupe de travail s'est constitué autour des services pour faire l'analyse de la fréquentation de la mairie le

samedi matin. Au vu du peu de visites et d'appels téléphoniques ce jour-là, il est décidé de n'ouvrir que le 1^{er} samedi

du mois et d'étendre les horaires d'ouverture sur les autres jours de la semaine, notamment le jeudi soir, qui est bien plus fréquenté.

Les horaires de la mairie ont été revus et sont appliqués depuis le 1^{er} février :

Lundi : 8h30 / 12h
Mardi : 8h30 / 12h - 15h / 17h
Mercredi : 9h / 12h
Jeudi : 8h30 / 12h - 15h / 18h
Vendredi : 8h30 / 12h - 15h / 17h
Samedi : 9h / 12h,
uniquement le 1^{er} samedi du mois

Pour contacter la mairie :
46 route de Lyon 38140 Apprieu
Email : accueil@apprieu.fr
Tél. : 04 76 65 10 13



RÉGINE ANSELME, PASSION POUR L'HUMAIN



Régine Anselme est entrée à l'ADMR d'Apprieu le 20 avril 82, il y a donc bientôt 40 ans. Un record en Isère ! C'est son 1^{er}, son seul métier. Elle a connu 8 présidents différents.

Le 4 juin, jour de l'assemblée générale, toute l'équipe de l'ADMR fêtera ces 40 ans de travail, de passion pour un métier qu'elle aime toujours autant. « *Ce que je préfère, c'est le contact humain. J'aime parler aux gens, même si je ne les connais pas. Je suis très altruiste, je pense beaucoup aux autres. Les aider, les soulager, c'est dans ma nature. On peut*

soulager de tellement de façons : par des paroles, des gestes, des effleurements... On peut soulager autant moralement que physiquement. Savoir sourire, avoir de l'humour avec des personnes parfois très malades est essentiel pour leur bien-être. On est leur rayon de soleil. Et c'est ce que je préfère dans mon métier. Les conditions de travail ont changé. Quand j'ai commencé, nous avions peu de matériel, les maisons n'étaient pas si confortables que de nos jours et les entretenir était compliqué. Aujourd'hui, c'est bien plus simple heureusement. Les plannings étaient difficiles à suivre. Nous avons beaucoup d'heures, trop rapprochées, ne tenant pas toujours compte de nos temps de repos. Cela aussi a bien évolué. Le métier en lui-même reste beau. On partage le quotidien, l'intimité des bénéficiaires. C'est différent du travail en structure, car nous allons au domicile, nous améliorons leur lieu de vie, leur environnement. Pour le pratiquer dans les meilleures conditions, il faut suivre une formation, plusieurs formations. Sur les postures, les techniques pour faire le ménage, utiliser les bons produits, les bons gestes, mais aussi pour s'occuper au mieux des personnes en fonction de leur maladie, de leur handicap. Il faut avoir la passion de l'humain. C'est une vocation. Il faut aussi savoir apprécier tout ce que les bénéficiaires nous apportent. J'ai souvenir d'une dame âgée vraiment adorable. J'adorais particulièrement m'occuper d'elle et son décès m'a beaucoup émue. J'avais aussi ce malade en fin de vie qui racontait toujours des blagues, et souriait comme si tout allait bien, ou cette personne qui sortait de chimio et tenait absolument à me faire le café le matin alors qu'elle était encore bien affaiblie. Aider ces personnes nous apporte autant que ce que nous leur apportons. J'aime aussi garder les enfants. C'est une expérience différente mais tout aussi riche. Nous sommes une quinzaine d'employées et travaillons avec une équipe de bénévoles vraiment formidable. Je tiens à les remercier car sans eux, nos conditions de travail ne seraient pas si bonnes et l'ADMR ne pourrait pas rester active. Je remercie particulièrement Jeanine Jacolin, qui s'occupe très bien de nos téléphones et relevés d'heures et Anne-Marie Oddou, notre DRH. Merci à tous. »

TÉLÉALARME

Parmi les Sages de notre belle commune, certains ont choisi de faire installer un boîtier avec un bouton, soit en pendentif autour du cou soit au poignet comme une montre : la Téléalarme.

Les Sages l'ont fait pour pouvoir rester le plus longtemps possible dans leur maison en toute sécurité, dans leur environnement familial. C'est également rassurant pour leurs proches.

Pour bénéficier de ce service, il y a plusieurs possibilités :

- soit s'abonner au service de téléalarme en contactant la mairie d'Apprieu qui a renouvelé la convention avec le CCAS de Bourgoin Jallieu

- soit s'adresser à l'ADMR qui gère également ce type de service

Dans tous les cas, l'abonné(e) doit donner les coordonnées d'une personne susceptible d'être contactée et d'intervenir à son domicile (proche, voisin...) ou de prévenir les pompiers en cas de déclenchement de l'alarme.

Dans le cadre de la convention avec le CCAS de Bourgoin, renouvelée par le Conseil Municipal le 17 février dernier, un technicien vient à domicile installer et réparer si besoin, le matériel.

Toutes les personnes qui bénéficient de ce service sont unanimes : « c'est vraiment bien et c'est très réactif. Et s'il nous arrive d'appuyer sur le bouton sans faire exprès, c'est pas grave ! En plus ils nous rappellent et ça nous fait un peu de conversation ! ».



FÊTE DE PRINTEMPS



Nous allons enfin retrouver notre traditionnelle fête de printemps après 2 ans d'absence suite à la situation sanitaire.

Venez profiter de ce moment si particulier, sympathique et festif autour d'un barbecue géant, animé par une fanfare. Pour les plus jeunes, le comité des fêtes a prévu de quoi bien s'amuser. Et bien sûr, comme depuis quelques années maintenant, le rassemblement de voitures anciennes et de collection vous permettra de découvrir de beaux véhicules rares et originaux pour certains.

Nous vous attendons nombreux le dimanche 1^{er} mai au complexe sportif pour un beau moment de partage qui nous a bien manqué.



Grâce à une magnifique journée pleine de soleil, de maquillage, de spectacle de cirque proposé par l'association sportive du collège du Grand Lemps, et un défilé débordant de joie, l'édition du carnaval 2022 a été une grande réussite.

Nous tenons à remercier chaleureusement les élèves de l'école élémentaire d'avoir créé le Monsieur Carnaval qui a embrasé la nuit appriéenne.

Nos prochaines manifestations sur lesquelles nous vous attendons nombreux :

Le dimanche 15 mai autour d'un repas paella/concert sur le site du complexe sportif.

Le vendredi 24 juin pour la fête des écoles sur le site du complexe sportif.

Venez suivre l'ensemble de nos manifestations sur la page Facebook du Sou des Ecoles :
<https://www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu>



Le Tournoi Des Etoiles s'est déroulé du 12 au 14 février. C'est un tournoi de basketball, qui rassemble, les sélections féminines et masculines des moins de 13 ans, des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Bour-

gogne-Franche-Comté. C'est une étape incontournable de pré-sélection des futures élites du basket français.

Les rencontres ont eu lieu dans plusieurs gymnases de Voiron et aussi à l'Envol. Pourquoi notre gymnase ? Nous sommes proches de Voiron et notre gymnase permet d'accueillir un grand nombre de personnes. Notre commune a aussi été mise à l'honneur grâce aux joueurs, arbitres et coachs, évoluant à TFB, présents au tournoi.

Cette année, les finales ont vu s'affronter, que ce soit chez les filles ou les garçons, le Rhône et l'Isère.

Victoire de l'Isère pour les féminines (49- 46), mais défaite des jeunes isérois (54-39).



30 000 poches de sang manquantes ! Le niveau des réserves de sang de la France est en dessous du seuil de sécurité. Mobilisons-nous pour contribuer à

soigner les patients et sauver des vies. Si le sang n'a jamais manqué en France pour soigner les patients et particulièrement au cours des deux années de crise sanitaire, l'EFS publie aujourd'hui un « bulletin d'urgence vitale » pour la première fois. Le stock de produits sanguins est en dessous du seuil de sécurité. Deux années de tensions permanentes liées aux

impacts de la Covid (annulations de collectes en entreprises et en universités, plus faible mobilisation des donneurs, difficultés de recrutement de personnel médical) ont considérablement affecté la collecte de sang. Nous comptons sur vous en 2022. Prochaines collectes : lundi 11 avril et 13 juin à la grange Buisnière.





Après six mois de reprise sportive dans une situation sanitaire particulière, les collectifs du Hand Bièvre Terres Froides et de Pays de Bièvre Handball poursuivent la compétition pour les secondes phases. Avec ses 191 licenciés, chaque catégorie d'âge est représentée en ligue AURA et les membres du bureau travaillent toujours à articuler le bon déroulement de la vie du club. Après la réussite de la soirée "Diots et vins primeurs" et du très grand succès du loto le 27 février dernier, le prochain événement (une première pour le club), qui devrait tenir toutes ses promesses, est la célèbre soirée de la St Patrick prévue le 18 mars ! N'oubliez pas de suivre toute l'actualité du club sur les réseaux sociaux : Facebook : Hand Bièvre Terres Froides / Instagram : @handbievre-terresfroides.

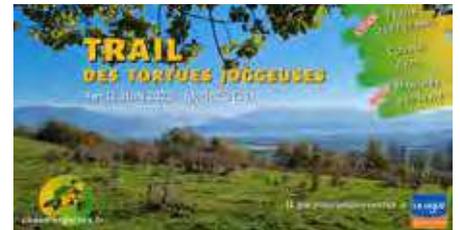


Retour à la « normale »

L'activité du club a repris un rythme habituel. Il y a affluence aux entraînements et sorties pour les différentes sections (course, marche rapide et randonnée). Nous pouvons, de nouveau, organiser des sorties à la journée ou en week-end et retrouvons la convivialité tant appréciée.

Vous pouvez dès à présent vous inscrire au Trail des Tortues Joggeuses qui se déroulera les 11 et 12 juin 2022. Attention cette année, les randonnées auront lieu le samedi après-midi.

Vous trouverez de nombreuses informations sur notre site : www.chaudlespattes.fr et notre page Facebook : [chaudlespattes](https://www.facebook.com/chaudlespattes)



LCA Foot 38, le saison se poursuit bien

Toutes les équipes ayant repris leurs compétitions, espérant que cela perdure jusqu'en fin de saison, l'équipe administrative prépare déjà l'avenir. Pour combler les manques à gagner de ces 2 dernières saisons et notamment le déficit des buvettes, le club vient d'organiser des ventes (brioches, plantes) et remercie tous les participants. Sur un plan plus

sportif, nous avons remis en place le stage de Pâques du 25 au 29 avril pour les U6 à U13, licenciés ou non, pour jouer au foot et profiter d'activités ludiques. Pour bien terminer la saison et retrouver cette convivialité qui a manqué à tous, l'ensemble des jeunes du club ira 3 jours en tournoi à Béziers (Pentecôte). A Apprieu, les prochains tournois auront lieu le 18 juin, le 19 juin pour le tournoi Cédric Tombarello. L'assemblée générale se tiendra le 17 juin à Colombe (gymnase), et la prise de licences débutera fin mai.



LA GAULE DE LA FURE

Dans le cadre de notre entretien de La Fure pendant la période hivernale, nous avons consacré quelques heures au nettoyage du pont du Rivier. Le lierre, les ronces et des arbustes qui prennent naissance dans le mur et font éclater l'ouvrage ont été coupés. La visibilité s'en trouve améliorée.



MUSIQUE DES TERRES-FROIDES

Dimanche 19 décembre, Les Copains de Chartreuse d'Entre Deux-Guiers et l'harmonie se sont régalés en vous interprétant leur programme varié respirant l'optimisme, l'énergie et l'émotion.

Une salle comble et un public visiblement comblé... Les musiciens étaient les plus heureux : après deux ans sans concerts, quel bonheur de rejouer enfin en public ! Actuellement, nous préparons notre spectacle du 12 juin au Grand-Lemps avec les fantastiques Lames du Dauphiné : notamment cracheurs de feu et combats d'épées



qui seront accompagnés de l'harmonie. Il planera un vrai parfum d'aventure. Nos répétitions sont toujours ouvertes au public, n'hésitez pas, venez le samedi de 18h à 20h, espace Claude Terrasse au Grand-Lemps (infos 04.76.55.82.81). Vous serez ravis de cette immersion dans le monde un peu secret d'une harmonie qui prépare ses prochains concerts !

BAOBAB, UNE ASSOCIATION POUR SOUTENIR UN ORPHELINAT



A l'initiative de Kondéalo, native du Togo, une nouvelle association a vu le jour. Elle a pour but de soutenir l'orphelinat Régina Protmann de Pagouda.

Les enfants sont en totale précarité. Le projet de soutien de l'association est d'aider les enfants en améliorant leurs condi-

tions de vie : alimentation, hygiène, santé, éducation, instruction, formation et apprentissage d'un métier. De rénover et construire des bâtiments. Installer des récupérateurs d'eau, puits, latrines et panneaux photovoltaïques. Tout ceci sera possible avec votre investissement personnel, soit en nous rejoignant au sein de l'association comme adhérent, soit par une aide ponctuelle lors des manifestations qui seront organisées, soit en versant des dons à l'association.

Site www.baobabdepagouda.wordpress.com/
mail bpagouda@gmail.com



plus compliqué sans notre boulodrome. Rendez-vous l'année prochaine.

L'équipe féminine termine sa saison sur une victoire chez son homologue de Voreppe. Cette année, notre championnat a été



Cette année nous avons enfin pu retrouver le plaisir de participer aux différents championnats et événements traditionnels (tournois, vente de diots ...).

Nous souhaitons vous proposer de nouvelles activités à la rentrée prochaine telles que le volley-ball assis (handisport), Volley fitness, Baby Volley, etc.

Au niveau des équipes, de nombreux jeunes ont rejoint le club avec pour ambition une montée en régional.

L'équipe féminine est toujours en course pour tenter de gagner le championnat départemental.

L'équipe 1 mixte toujours en tête du championnat devra continuer sur sa lancée pour conserver le titre. L'équipe 2 commence à renouer avec la victoire !!!

Notre section loisir participe aussi à un championnat dans une ambiance très conviviale.

Nous accueillons toute l'année tout niveau de joueuses/joueurs. N'hésitez pas donc à prendre contact si ce sport vous intéresse : vbca.contact@gmail.com

AMICALE S.P.



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BAVONNE

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bavonne tient à vous remercier de l'accueil et des dons que vous nous avez accordés lors de notre traditionnelle tournée des calendriers 2022.

Les conditions sanitaires s'améliorant, l'Amicale organise de nouveau sa **matinée diots le dimanche 10 avril 2022 à la caserne de la Murette à partir de 9 heures.**

Réservation auprès des sapeurs pompiers ou par mail : amicale.spbavonne@orange.fr
En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer. Venez nombreux.



LA SAISON EST LANCÉE !

La première réfection a réuni bon nombres d'adhérents, travail, bonne humeur, pause de midi conviviale, un grand merci et RDV aux prochaines réfections.



Nous sommes tous moteur du club ! Plus nous avons de volontaires, plus nous pourrions envisager de mettre en place des choses pour l'ambiance, le confort de tous. Une journée de convivialité et de partage sera programmée prochainement au terrain, les infos paraîtront sur la page Facebook @RTF38Apprieu, likez la page et restez connectés !

Le RTF38 Apprieu ouvre ses portes aux pilotes extérieurs au club, les 3^e et 4^e dimanche de chaque mois dès le mois de mars. Licenciés FFM (dès 6 ans) = Avoir sa licence valide + droit de piste de 15€ à régler sur place. Non licenciés FFM (dès 6 ans) = Prendre 1 Pass circuit* à la journée 40€ sur le site de la FFM + droit de piste à 15€ à régler sur place. Pour tous, équipement OBLIGATOIRE, bonne humeur et priorité sécurité. Des bracelets vous seront ensuite distribués, pour la journée.

Le Pass circuit permet d'être assuré pour le roulage loisir à la journée. <https://licencie.ffmoto.net/>
www.ffmoto.org



Après 18 mois sans compétition, une première s'est déroulée à Périgueux, avec la possibilité de participer à une sélection nationale.

Noémie Blanchard, danseuse en compétition depuis l'âge de 11 ans à la Fédération Française de danse et également dans des fédérations internationales, a gravi les échelons jusqu'à obtenir le titre de Championne de France en 2018.

Elle est repérée et rejoint le groupe de détection avenir de la discipline. Elle intègre aujourd'hui l'équipe de France de la FFDanse Country&Line.

Elle partira du 28 au 30 juillet à Blackpool en Angleterre afin de représenter la France aux championnats du monde de la World Dance Masters.

Elle participera également à la Coupe de France et se présentera au Championnat de France à Paris au mois d'avril prochain.

Si vous souhaitez nous rejoindre, la danse en ligne se pratique seul : les cours sont possibles à partir de 6 ans jusqu'à 99 ans... en loisirs ou en compétition en fonction de vos envies !

A bientôt sur les pistes...



LA FABRIQUE CITOYENNE BIÈRE EST

Quoi de neuf à La Fabrique ?



Nous organisons la naissance de l'AMAP des Paniers Apprelans. Plus de marché donc mais un partenariat sans intermédiaire entre vingt familles et un maraîcher local (Régis Gaillard, du Pin) Pour les consommateurs, c'est l'assurance de bien manger avec des légumes cultivés grâce aux méthodes les plus vertueuses. Le paysan, lui, peut se concentrer sur sa production sans se

soucier de la vente. Nous mettons également en place un système d'échange local, le premier en France avec un outil de ce niveau. C'est comme une banque mais la monnaie d'échange, c'est le temps. Vous échangez ainsi du temps en fournissant ou en recevant des services. Aide à la personne, bricolage, jardinage, courses, il y en a pour tous.

Ce système est un véritable art de vivre, un rapport à l'autre différent qui permet aussi de lier des amitiés. Alors pourquoi s'en priver ?



PUCIER

L'APEL de l'école saint Pierre organise son premier pucier le samedi 7 mai, de 8h30 à 17h00, à l'école Saint Pierre. Vente de tickets de tombola (elle sera tirée en fin d'après-midi). Buvette et petite restauration sur place. Les bénéfices de cette manifestation serviront à financer les projets de sortie des maternelles au CM de l'an prochain.

Pour tout renseignement sur les inscriptions, contacter Mayoussier Meghan, présidente de l'APEL au 06.31.90.64.68 ou Mucha Elisabeth, membre de l'APEL au 06.03.91.30.90



2 stages pour les jeunes

Nous tenons à remercier l'intégralité des bénévoles qui font un travail titanesque. Sans eux, rien ne serait possible. La vie associative découle du temps donné par les bénévoles à l'association. Nous intervenons au collège de Le Grand Lempis durant la pause du midi, qui rassemble plus d'une dizaine de collégiens. Pour ce qui est des événements à venir, le prochain stage basket aura lieu durant les vacances d'avril. Deux formules : le multi-activité, de 7 à 13 ans, qui se déroulera du 25 au 29 avril, avec 3 activités prévues : Réalité Virtuelle, Laser Game, et Initiation au football en collaboration avec le LCA Foot 38. Et le performance pour les 13 ans



et plus, du 18 au 22 avril. Infos et réservations auprès de nos coaches Benjamin et Clément.

Plus d'informations sur le site et le Facebook du club. Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site www.terresfroidesbasket.com



Le 12 mars dernier Muzik'App accueillait le groupe VDQS pour une belle soirée au rythme des sons Sud Américains. VDQS, composé de 7 musiciens talentueux, nous a transporté outre atlantique grâce à sa musique chaude et langoureuse aux tonalités Jazz, Sud Américaine et AfroCubaines. Après une première partie dédiée

principalement à la composition, la pause s'imposait pour un moment d'échange autour de la buvette. Le voyage s'est alors poursuivi pour une seconde partie marquée par les grands classiques de la Salsa, Rumba, Bossa. Le public venu nombreux est reparti la tête pleine de belles images musicales.

Prochaine escale, les auditions de Muzik'App le 21 mai, moment de partage parents/élèves avant notre destination



finale : La fête de la musique qui aura lieu le 18 juin place Buisnière. Direction Planète Rock ! On vous y attend nombreux.



PACS

HOANG Florian et VITTU Marina : 8 janvier 2022



ILS NOUS ONT QUITTÉS

COLLETTA Jean Marc : 3 septembre 2021
MAZEAU Claude : 14 septembre 2021
BENETTON Joseph : 15 septembre 2021
NANNI Alexandre : 1 novembre 2021

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES ET BAPTÈMES

SERRE-COMBE Maël : 15 décembre 2021
SENECHAL Maya : 7 janvier 2022
DELAGNES Tom : 18 janvier 2022
CADET Garance : 3 février 2022
JACQUET Gabie : 11 février 2022

PAROLE À VIVRE ENSEMBLE APPRIEU

Maintenir le cap et s'adapter !

Le budget 2022 a été voté le 24 mars. Nous maintenons le cap du programme avec le lancement des projets des deux écoles, le pumptrack, conçu et réfléchi avec un groupe de

jeunes de la commune et nous nous engageons dans le projet de maison médicale, avec des professionnels de santé sur la Zone d'Activité pour nous adapter au risque de désert médical. Notre projet périscolaire a été arrêté

en collaboration avec les agents, les écoles et les parents d'élèves. Il sera mis en œuvre en 2022... Un budget ambitieux qui sera présenté dans le détail dans la prochaine gazette.

PAROLE À APPRIEU NOUVELLE DYNAMIQUE

Histoire sans fin...

Voilà deux ans que nous vivons avec... Deux années rythmées par les confinements, les couvre-feux, le masque, les tests, le télé travail, le Pass sanitaire, le Pass vaccinal et enfin la vaccination.

Les vagues de Covid sont derrière nous. Ouf ! Mais ne soyons pas dupes, tout cela est en pause jusqu'à l'élection présidentielle. Le Pass Vaccinal qui a prouvé son inefficacité est simplement suspendu, il reviendra plus vite qu'il est

parti. La gestion de cette crise « sanitaire » est un fiasco, la preuve il vous faudra bientôt une 4^e puis 5^e dose...

Jean-Charles Genin Paulette Roure



AVRIL

9 et 10	TFB	Match	L'Envol
10		Élections présidentielles	Rivier et salle des réunions (salle des fêtes)
10	Pompiers	Diots	Caserne Bavonne
11	Don du sang	Collecte - 16h à 19h30	Salle des Tisserands
15	Sou des écoles	Vente comté	Salle des Tisserands
16 et 17	TFB	Match	L'Envol
18 au 22	TFB	Stage - 8h-18h	L'Envol
21	Médiathèque La Sirène	Film d'animation - 16h	Médiathèque La Sirène
24		Élections présidentielles	Rivier et salle des réunions (salle des fêtes)
23 et 24	TFB	Match	L'Envol
24	Volley	Tournoi - Journée	L'Envol
30 et 1^{er} mai	TFB	Match	L'Envol

MAI

1^{er}	Comité des Fêtes	Fête de Printemps - 10h à 17h	Complexe sportif
7 et 8	TFB	Match	L'Envol
8	Mairie	Commémorations du 8 mai 1945 - 9h15	monument aux morts
8	LCA	Tournoi Tombarello	Buvette L'Envol
14	Médiathèque La Sirène	Spectacle La Kamicyclette - 15h30	Médiathèque La Sirène
14 et 15	TFB	Match	L'Envol
15	Sou des écoles	Repas concert	Terrain stabilisé
21	Muzik'App	Auditions - Journée	Salle des Forgerons
21 et 22	TFB	Finale coupe de l'Isère	L'Envol

JUIN

12		Élections législatives	Rivier et salle des réunions (salle des fêtes)
11 et 12	Chaud les Pattes	12 ^e trail des tortues joggeuses	L'Envol et vestiaires du foot
13	Don du sang	Collecte - 16h à 19h30	Salle des Tisserands
18	Muzik'App	Fête de la musique - journée	Place et Grange Buissière
19		Élections législatives	Rivier et salle des réunions (salle des fêtes)
18 et 19	TFB	Tournoi	L'Envol
24	Sou des écoles	Fête de l'école - Journée	Complexe sportif
26	APEL Saint-Pierre	Fête de l'école - 13h	Ecole St-Pierre ou salle des Forgerons ou Tisserands

Manifestations sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire lié au Covid-19.

LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Valérie Déguillaume-Millat** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Imprimerie Ruggin** - Tirage à 1700 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : **Mairie d'Apprieu** - Site internet : **www.apprieu.fr**

